

Crédit privé

Financez vos projets en toute simplicité

Notre partenaire:  **AUTO FINANCE**

CA Auto Finance Suisse SA est **une filiale du groupe Crédit Agricole qui offre des solutions de financement et d'assurance** avantageuses et sur mesure.

Avec CA Auto Finance Suisse SA, le **spécialiste du crédit privé en Suisse depuis 1990**, vous bénéficiez des avantages d'un crédit au meilleur taux.

Vous avez un projet qui vous tient à cœur? Achat de voiture, achat de meubles, travaux-rénovation, formation, santé, loisirs? Nous vous accompagnons pour trouver la **solution adaptée** à vos besoins.

Offre & Avantages

- Devise: CHF uniquement
- Montant minimal: CHF 5'000.–
- Montant maximal: CHF 80'000.–
- Durée du crédit: de 12 à 84 mois
- Taux: fixe disponible sur notre site internet
- Assurances: assurances décès invalidité et licenciement possibles

Conditions d'octroi*

- Être client de Crédit Agricole next bank
- Avoir au moins 18 ans
- Avoir un contrat de travail permanent
- Avoir un domicile fixe en Suisse
- Disposer de la nationalité suisse, d'une autorisation d'établissement C ou d'une autorisation de séjour B (sous conditions particulières)

Informations supplémentaires

- Si vous êtes propriétaire de votre résidence principale vous profitez d'un taux d'intérêt plus bas.
- Si vous êtes détenteur d'un permis B, vous devez résider en Suisse depuis au moins 2 ans. Le montant maximal du crédit qui pourra vous être attribué est limité à CHF 50'000.–.
- La souscription s'effectue 100% online ou en agence.
- La décision de crédit est rendue dans les 24h.
- Avec l'assurance *COMFORTplus* en cas de licenciement, vos mensualités sont prises en charge pendant 18 mois au maximum (max. CHF 1'500.– par mois).
- Le montant du crédit est versé directement sur votre compte au Crédit Agricole next bank après le délai légal de révocation de 14 jours.

Astuce

- Les intérêts sont déductibles fiscalement des revenus.
- Pas de frais d'ouverture ni de commissions.

* D'autres conditions sont susceptibles d'être appliquées. En particulier, l'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur (art. 3 LCD).
Pour plus d'informations sur les prix et conditions, vous pouvez consulter le site internet <https://www.ca-autofinance.ch/fr/transparence/conditions-generales/> ou demander dans l'une de nos agences. Les éléments contenus dans cette publication sont indiqués à titre exclusivement informatif et ne peuvent pas être considérés comme une offre, une incitation ou une recommandation à l'achat et/ou la vente de produits. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA se réserve le droit de modifier ses prix, prestations et taux d'intérêts.
L'établissement prêteur est CA Auto Finance Suisse SA, domicilié à Schlieren (Zurich).